



Le Centre pour l'action non-violente (CENAC) a pour but de promouvoir la non-violence en Suisse romande.

L'association vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Reconnu d'utilité publique, le CENAC repose sur près de 45 ans d'expériences et propose les services suivants :

- des formations à la résolution non-violente des conflits sous la forme d'un programme annuel et de modules répondant à des demandes personnalisées;
- un Centre de documentation de plus de 10'000 notices, dont des bibliographies sélectives;
- un périodique d'information et de réflexions *Terres Civiles*;
- des outils tels que des dépliants de vulgarisation, des expositions ou des jeux.

## Revendications sociales, écologistes et politiques: comment recourir à l'action non-violente?

Les moyens d'action non-violente sont aujourd'hui très largement utilisés pour promouvoir les revendications sociales, écologistes et politiques. Certaines organisations font preuve d'une grande imagination dans leurs actions, afin d'arriver à populariser leur cause.

Ce document vise à esquisser un panorama des méthodes d'action non-violente et de leurs possibles utilisations.

### TROIS CATEGORIES D'ACTIONS NON-VIOLENTES

Les actions non-violentes sont en général regroupées en trois catégories: **appel à l'opinion publique**, **non-coopération** et **intervention**. Une campagne non-violente commence en général par des actions d'appel à l'opinion publique, afin de faire connaître l'injustice dénoncée et d'expliquer les revendications portées par la campagne. Si la simple mise en lumière de l'injustice ne suffit pas à la faire supprimer, des actions de non-coopération et d'intervention doivent alors être lancées.

Le choix des actions à mener dépend fortement du contexte, en particulier du rapport de force entre le mouvement combattant l'injustice et l'auteur de celle-ci. La composition du mouvement influe aussi sur ce choix, car l'engagement nécessaire va varier fortement selon l'action choisie. Certaines peuvent être suivies par un grand nombre de personnes parce qu'elles ne nécessitent qu'un engagement modeste, alors que d'autres ne peuvent être prises en charge que par des militantes et militants déjà très motivés et entraînés à la non-violence. Quelle que soit l'action choisie, elle doit être soigneusement préparée afin que toutes les sympathisantes et tous les sympathisants de la revendication soient informés des modalités de l'action. S'il s'agit d'une action de non-coopération ou d'intervention, il est aussi important de réfléchir à son effet sur l'opinion publique.

### APPEL À L'OPINION PUBLIQUE

Dans une campagne non-violente, l'information de l'opinion publique est très importante. Elle permet d'abord d'augmenter la force de la campagne en sortant du cercle des « convaincus »: une partie des personnes qui entendent la revendication va y adhérer et la transmettre à son tour, voire s'engager dans la campagne. Elle fait aussi pression sur l'adversaire en l'obligeant à justifier publiquement sa position.

Les actions possibles sont très nombreuses. Les plus connues et pratiquées sont la publication de **communiqués**, la distribution de **tracts**, la récolte de signatures pour une **pétition** et la **manifestation**.

En non-violence, la manière dont on utilise une méthode est déterminante: une action non-violente respecte l'ad-

#### Quelques exemples parmi plus de 200 actions non-violentes recensées:

- Le communiqué.
- Le tract.
- La pétition.
- La manifestation.
- La marche.
- La chaîne humaine.
- Le port de signes distinctifs.
- La grève.
- La grève du zèle.
- Le boycott.
- Le renvoi de titres et de décorations.
- La démission.
- Le renoncement à sa nationalité.
- L'objection de conscience.
- La grève générale.
- La grève de la faim.
- Le sit-in.
- L'obstruction par obstacles physiques.
- L'obstruction par suppression d'objets indispensables.
- L'obstruction par saturation (site Internet).
- La demande à être emprisonné par solidarité.
- L'accompagnement de personnes menacées.

versaïre. L'information donnée ne vise donc pas à le diaboliser, mais à alerter l'opinion publique en dénonçant de manière précise et objective l'injustice. Des actions plus originales et spectaculaires peuvent aussi être menées. Par exemple, des banderoles peuvent être attachées en haut d'un monument public, un objet de grande taille déposé sur une place ou une présence permanente organisée devant un lieu symbolique. La manifestation peut être remplacée par une **chaîne humaine** entourant un bâtiment ou reliant symboliquement deux points. Le mouvement écologiste *Greenpeace* utilise très fréquemment ce type d'actions.

Une action pouvant facilement être menée par un grand nombre de personnes est le **port visible d'un signe distinctif**. Lors de la grève des femmes du 14 juin 1991, la plupart des manifestantes ont ainsi porté des habits de couleur fuchsia. Le port d'un ruban rouge en signe de solidarité avec les victimes du SIDA est aussi un exemple de ce type d'action.

Une action d'appel à l'opinion publique peut avoir un effet à deux niveaux. Elle touche d'abord directement les personnes qui assistent à l'action, écoutent les revendications et reçoivent les tracts. Elle peut aussi atteindre un public beaucoup plus large en étant reprise par les médias. Comme ceux-ci effectuent un filtrage des informations, les actions particulièrement originales ont plus de chance d'être retransmises. En général, moins les participantes et les participants sont nombreux, plus l'action doit être spectaculaire pour attirer l'attention des médias.

La participation à l'action de personnalités connues du grand public est aussi un bon moyen d'intéresser les médias. L'action sera plus efficace si leur présence est liée à un réel engagement dans la lutte et effectuée sur le long terme.

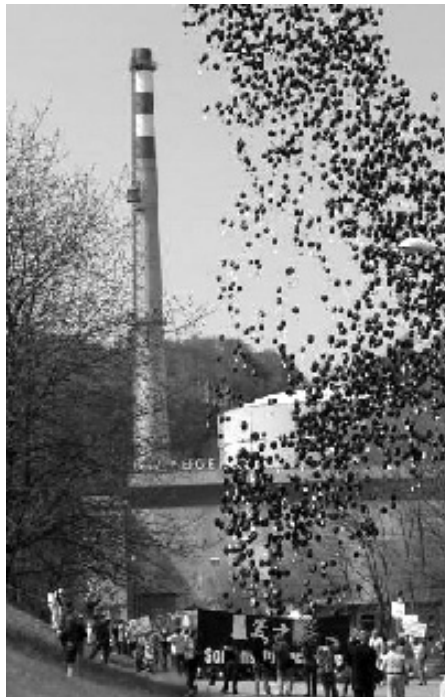
## ACTIONS DE NON-COOPÉRATION

La non-coopération est le fait de cesser de collaborer avec les auteurs d'une injustice. Elle vise à remettre en cause les sources de pouvoir de l'adversaire pour l'obliger à agir. Si cette coopération s'affaiblit et disparaît, alors le pouvoir s'affaiblit et disparaît à son tour et le

tout-puissant se retrouve seul, sans moyen d'action. Pour être efficace, la non-coopération doit être effectuée par un grand nombre de personnes. Une petite minorité peut toutefois lancer un mouvement de ce type si elle arrive à bien médiatiser son action, mais les risques d'échec seront alors importants.

La non-coopération englobe une large palette d'actions, allant de la **non participation** à la **grève générale**. Pour être vraiment considérées comme non-violentes, ces actions doivent être expliquées publiquement et ne pas être faites en cachette. Certaines sont avant tout symboliques, comme le **renvoi de titres et de décorations**, le fait de **ne pas participer à une manifestation culturelle ou sociale**, ou le fait d'**ignorer visiblement l'adversaire**.

D'autres méthodes visent à mettre l'adversaire en difficulté économique. La **grève** et le **boycott** font partie de ce type de méthode. Leur pratique peut s'appliquer à de nombreux domaines. La grève peut concerner une usine ou une entreprise, mais aussi le paiement des loyers ou des impôts. Le boycott est possible pour la plupart des services et des produits. Ces actions doivent toutefois être bien ciblées (sur un produit ou une entreprise). Elles doivent être proportionnées à la gravité de la reven-



Rassemblement antinucléaire pour les 20 ans de Tchernobyl: lâcher de ballons devant la centrale de Mühleberg.

dication et à la force du mouvement, car le résultat (nombre de grévistes, baisse du chiffre d'affaire) sera analysé par les médias et utilisé pour estimer l'impact de la revendication dans le public.

D'autres variantes ayant des effets économiques sont aussi possibles comme la **grève du zèle**: continuer à travailler en suivant à la lettre les règlements de l'entreprise afin de ralentir le rythme de production. La campagne du type «Clean Clothes», lancée par la *Déclaration de Berne* et qui regroupe aujourd'hui plus de 200 ONG et syndicats, est aussi un exemple. Dans le but de contrer l'exploitation du monde ouvrier dans l'industrie du textile, la méthode d'action consiste, entre autres, à inciter un maximum de personnes à envoyer des **lettres** demandant des explications à ce sujet. Le seul fait de recevoir des lettres en masse, même s'il n'est pas directement question d'un boycott, induit une pression efficace au sein de l'entreprise.

En cas de large adhésion de la population à une revendication, il est possible de durcir le mouvement en décrétant la **grève générale**. L'objectif est alors davantage dans la démonstration du soutien massif de la population que dans la mise en difficulté économique de l'adversaire.

Certaines actions réclament un engagement personnel plus important et même si le nombre de participants est relativement faible, les impacts peuvent être efficaces. Il s'agit en particulier de la démission et de la grève de la faim. La **démission** de personnes qui sont involontairement complices d'une injustice peut avoir un impact important, surtout si la personne est connue du grand public et annonce explicitement le motif de son acte.

La **grève de la faim** est l'action non-violente qui demande l'engagement le plus fort. Elle est souvent limitée à quelques jours et vise alors à attirer l'attention de l'opinion publique. Elle peut aussi être illimitée, jusqu'à l'acceptation de la revendication ou la mort. Il s'agit alors d'un moyen de dernier recours, dont l'utilisation doit être mûrement réfléchie. Informer l'opinion publique est une condition sine qua non qui peut aussi être accompagnée d'autres actions de non-coopération et d'actions d'intervention.

## ACTIONS D'INTERVENTION

Les actions d'intervention visent à provoquer une confrontation directe avec l'adversaire, afin de provoquer le changement. Les risques doivent être soigneusement analysés, les possibilités de représailles étant ici importantes. L'**occupation** est une première méthode d'intervention. Sa variante la plus connue est le **sit-in**, qui consiste à s'asseoir dans les locaux de l'adversaire, de manière à s'imposer à lui comme interlocuteur. L'occupation peut aussi s'effectuer dans un lieu public ou dans la rue, quand l'auteur de l'injustice est le gouvernement, ou soutenu par lui. Elle peut être de courte durée, le temps d'obtenir un premier contact, ou de longue durée, en particulier quand il s'agit d'occuper une zone revendiquée par le mouvement comme zone d'habitat ou de travail. Elle peut même être définitive, comme dans le cas des paysannes et paysans sans-terres brésiliens, qui s'installent avec leur famille sur les terres qu'ils revendiquent et les mettent en culture.

L'**obstruction** est une autre méthode d'intervention. Elle consiste à bloquer physiquement le passage afin d'interrompre des activités concourant à l'injustice. Les positions assises ou couchées sont en général utilisées, car elles compliquent la tâche de ceux qui voudraient déplacer les protestataires, les obligeant à les porter un à un. Il est aussi possible de **s'enchaîner**, soit à un objet fixe (grille, poteau, ...) ou lourd, soit entre manifestants, afin là aussi de ralentir l'évacuation de l'obstruction. Les antinucléaires allemands ont utilisé très fréquemment ce type d'action, afin de bloquer le passage de camions ou de trains chargés de déchets nucléaires. L'obstruction peut aussi consister à **agir sur les informations de l'adver-**

L'objection de conscience peut être motivée soit par un refus de la violence, soit par la volonté de ne pas coopérer avec une armée auteur ou complice d'une injustice. Dans le premier cas, il s'agit d'une action morale personnelle, alors que dans le second, il s'agit vraiment d'une action de non-coopération.

**saire**, par exemple en détournant ou en masquant des panneaux indicateurs. Une variante récemment apparue est l'**obstruction par saturation** qui revient à bloquer un site Internet en y envoyant un nombre important de requêtes.

Comme autre action d'intervention, on trouve encore le fait de **demander à être emprisonné** par solidarité avec des personnes qui sont déjà en prison. Cette tactique peut être utilisée pour paralyser les forces de l'ordre: les prisons étant pleines, le nombre d'arrestations se doit de diminuer. Cette méthode n'est utilisable que si le mouvement dispose de suffisamment de militants prêts à être emprisonnés. Elle a été mise en pratique à plusieurs reprises par Martin Luther King et encore dernièrement par des membres du *Collectif des faucheurs d'OGM* en France.

Parmi les actions qui se sont développées ces dernières années, se trouve en particulier l'**accompagnement de personnes menacées** (voir ci-après l'action des *Peace Brigades International*).

## L'ACTION NON-VIOLENTE CHEZ NOUS ET AILLEURS

### EN 4 ANS ON PREND RACINE UN MOUVEMENT DE RÉSISTANCE À LA POLITIQUE DE RENVOIS

Dès la fin de la guerre du Kosovo, le gouvernement suisse prépare le renvoi massif des Kosovares et Kosovars. Certains sont en Suisse depuis quatre, cinq, voire quatorze ans et pour eux un retour n'est pas envisageable. Les soutiens individuels, la voie juridique, ne suffisent plus. Dans le canton de Vaud, le mouvement *En quatre ans on prend racine* se constitue en mars 2000. Il demande la régularisation de ses membres, à l'origine 170 requérants d'asile déboutés. Alors que le gouvernement vaudois reste impassible, le sou-



Les Femmes en noir sont présentes dans plus de 100 villes du monde. Vêtues de leur couleur symbolique, elles tiennent régulièrement des piquets pour manifester leur refus de la guerre.

venir du mouvement des sans-papiers qui ont occupé l'église de St-Bernard en France en 1996 est encore présent dans les esprits et le collectif décide, à son tour, d'ouvrir un refuge à la paroisse catholique de Bellevaux à Lausanne en avril 2001. Neuf Kosovars déboutés du droit d'asile, dont trois enfants, s'y installent.

Cette occupation vise à faire apparaître au grand jour la situation des Kosovars déboutés, tout en leur offrant une protection. Il s'agit donc à la fois d'un appel au public et d'une action non-violente d'intervention visant à protéger les victimes de l'injustice. Le retentissement médiatique est très important et certains occupants de Bellevaux sont invités à la télévision. Soutenus par de nombreuses organisations et personnalités, les occupants du refuge vont rester 127 jours dans les locaux de la paroisse, jusqu'à ce que des discussions avec le gouvernement vaudois, menées par des médiateurs, leur permettent d'obtenir des garanties sur leur prochaine régularisation. Grâce à l'écho obtenu par cette action, de nombreux requérants d'asile ainsi que des sans-papiers osent sortir de la clandestinité. Des collectifs voient le jour dans plusieurs autres cantons, permettant l'extension du mouvement de résistance à la politique de renvoi et de nouveaux refuges s'ouvrent (église St-Paul à Fribourg, Maison du peuple à La-Chaux-de-Fonds, ...). À côté des occupations de longue durée, le mouvement de résistance à la

politique de renvoi va aussi multiplier les actions d'appel au public. De multiples manifestations sont organisées. Des fêtes et des stands d'information sur les marchés sont stimulés. Le 24 novembre 2001, 7'000 personnes, sans-papiers et sympathisants, se réunissent à Berne devant le Palais fédéral, d'autres manifestations d'envergure suivront. Des actions d'intervention ont également lieu. Des occupations de courte durée sont ainsi menées, comme celle de l'office de la police des étrangers à Lausanne ou de plusieurs églises à Berne et Bâle. Lorsque la police vaudoise inculpe deux Equatoriens pour avoir aidé des sans-papiers, ce sont 400 personnes qui demandent publiquement à être inculpées avec eux. Des actions non-violentes d'accompagnement par des personnalités ou des citoyennes et citoyens sont aussi organisées lorsque des personnes menacées d'expulsion doivent se rendre à la police des étrangers.

Aujourd'hui, le mouvement de résistance à la politique de renvois poursuit sa lutte: la régularisation collective des requérants d'asile déboutés ou des sans-papiers n'a toujours pas pu être obtenue et des personnes continuent à être expulsées de Suisse. Il est par contre incontestable que les renvois auraient été beaucoup plus nombreux sans l'originalité des actions non-violentes opérées. Cette présence sur le terrain a conduit les autorités à régler positivement de nombreux cas. En sept ans d'existence, le collectif *En 4 ans on prend racine* a notamment permis à 90% de ses membres, soit plus de 300 Kosovars déboutés, d'obtenir un permis de séjour.

#### PBI, UNE ACTION NON-VIOLENTE ORIGINALE

L'organisation des *Peace Brigades International (PBI)* a été fondée en 1981. Elle travaille dans des zones où les violations des droits humains sont nombreuses, comme la Colombie, la région d'Aceh en Indonésie ou l'Etat de Guerrero au Mexique. Sa principale activité est l'**accompagnement protecteur**: des volontaires étrangères et étrangers non-armés, mais entraînés à la non-violence, s'installent dans les locaux d'ONG locales et accompagnent

les militants de celles-ci dans leurs déplacements.

Le succès de cet accompagnement se base sur le fait que la plupart des groupes armés qui perpètrent des violations des droits de l'humain ne désirent pas voir leur action médiatisée et désirent garder une «bonne réputation» face à l'opinion publique internationale. La présence d'observateurs étrangers, qui pourraient rapporter la violation, voire être eux-mêmes blessés ou tués, est donc un puissant frein à la violence de ces groupes armés.

Le principal but de l'accompagnement est de donner un espace à la lutte non-violente pour la paix. En assistant aux manifestations, en vivant avec les communautés qui refusent l'engrenage de la violence, les volontaires permettent à la non-violence des populations locales de s'exprimer et d'apparaître comme une alternative à la lutte armée.

Pour que leur protection soit efficace,

les volontaires annoncent à toutes les parties en conflit leur présence et leurs déplacements. Ils se comportent de manière à être le plus visible possible, par exemple en s'asseyant sur la terrasse du local de l'organisation menacée et non pas à l'intérieur. Ils développent un réseau de contacts étendu, incluant en particulier des responsables de haut niveau dans les ambassades, mais aussi des représentants du gouvernement et de l'armée.

Pour être crédibles et pouvoir garder le contact avec toutes les parties en conflit, les volontaires doivent s'obliger à rester neutres par rapport à la personne ou l'organisation menacée et à ne pas participer aux activités de celle-ci. Ils sont soutenus dans leur action par un réseau d'urgence, composé de citoyennes et citoyens, mais aussi de personnalités, prêts en cas de problèmes à inonder de fax et de lettres les autorités locales.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

Les références cotées sont disponibles à la bibliothèque du CENAC, dont une partie est également en vente. De nombreux autres ouvrages sont également disponibles en service de prêt: <http://www.non-violence.ch/sinformer/centre-de-documentation/>

#### ACTION NON-VIOLENTE

► **Stratégie de l'action non-violente**  
Jean-Marie Muller, Ed. du Seuil, 1981.  
Cote CENAC: 322.6 MUL.

► **La non-violence active: 100 questions-réponses pour résister et agir**  
Olivier Maurel, Ed. La Plage, 2001.  
Cote CENAC: 322.6 MAU.

► **L'action non-violente: guide théorique et pratique**  
Dossier Non-violence actualité, 1985.  
Cote CENAC: BR 908b.

► **S'entraîner à l'action publique sans violence**  
Hervé Ott, Ed. Institut Européen Conflits Cultures Coopérations, 2004.  
Cote CENAC BR 1960.

► **Les luttes non-violentes au XXe siècle**  
Revue Alternatives non-violentes, n°119-121, 2001/2002.  
Cote CENAC 301.632.

► **Jeunes qu'une fois: introduction à la lutte nonviolente à l'intention**

#### des jeunes

Christophe A. Miller, Université pour la paix, Addis-Abeba, 2009. Cote CENAC: BR 2154

#### ► Résistances civiles, les leçons de l'Histoire

Dossier Non-Violence actualité, 1983.  
Cote CENAC: 322.42 RES

#### RESISTANCE

#### A LA POLITIQUE DE RENVOI

► <http://www.refuge-kosovo.ch>  
Mouvement «En 4 ans, on prend racine».  
► <http://www.sans-papiers.ch>  
Mouvement suisse des sans-papiers.  
► <http://www.stoprenvoi.ch>  
Coordination asile Vaud.

#### A PROPOS DE PBI

► <http://www.peacebrigades.org>  
Site internet de l'organisation  
► **Expériences non-violentes en Haïti: La paix est là, nous la cherchons**  
Marc Allenbach, Gilles Danroc, Jürgen Störk, Ed. Karthala-PBI, 2001.  
Cote CENAC: 301.632 ALL.  
► **Bulletin des Peace Brigades International**  
Trimestriel suisse romand, dès 1992.  
Cote CENAC: P. PBI/BF.